



BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHESION

NOM :

PRENOM :

Date de naissance : à

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E mail :

Date du Certificat médical : (Certificat médical obligatoire < 3 mois)

INTERDICTION D'UTILISER LA SALLE D'ENTRAINEMENT EN DEHORS DES JOURS ET DES HEURES D'ENTRAINEMENTS.

Je déclare, en outre avoir eu connaissance de l'article 38 de la loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation des activités sportives et faisant obligation aux associations sportives d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel (documentation sur demande). Je reconnais avoir pris connaissance des règles régissant l'association (fournies sur demande) et déclare avoir satisfait à la visite médicale obligatoire m'autorisant à pratiquer le tennis de table.

A Portes-lès-Valence,

Le :

Signature de l'adhérent (parent pour les mineurs):

Informatique :

« la loi N°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du président de l'association ».

Autorisation parentale pour les enfants de moins de 18 ans :

Je soussigné (e) Mr (Mme), représentant légal de l'enfant autorise le Tennis de Table Portois à faire appel aux secours d'urgence et à hospitaliser mon enfant si son état le nécessite.

Fait à Portes-lès-Valence

Signature du représentant légal

le :



AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de notre association le Tennis de Table Portois, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e)

agissant en qualité de (père, mère, adhérent)

- autorise l'association le Tennis de Table Portois à utiliser mon image ou l'image de mon enfant (nom et prénom de l'adhérent)

- pour promouvoir le Tennis de Table dans le cadre de ses locaux ou en dehors de ses locaux, soit :

- sur le site de l'association Le Tennis de Table Portois, de l'UFOLEP et d'Aire Ping
- sur des CD roms ou DVD de compétitions, de rencontre ou de tournois, (qui seront utilisés au forum des associations, remise aux trophées des sports par la mairie de Portes les Valence)
- sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'association le Tennis de Table Portois.

Fait à Portes-Lès-Valence, le

Signature du représentant légal